

Lyon

Avant le conseil, Grégory Doucet revient sur l'incendie mortel du squat de Caluire

Bien qu'il ne veuille faire aucun commentaire au sujet de l'enquête ouverte après l'incendie ayant coûté la vie d'une femme dans un squat à Caluire, le maire de Lyon affrontera les critiques de la droite qui pointent sa responsabilité. Le bâtiment occupé est propriété de la Ville.

On savait qu'il ne ferait pas de commentaire après le dramatique incendie mortel survenu dans un squat à Caluire. On ne saura donc pas si la Ville de Lyon, propriétaire du bâtiment, avait mené de travaux de mise aux normes après le passage des pompiers qui pointaient des failles de sécurité. On ne saura pas non plus si la Ville avait finalement édité une convention d'occupation des lieux.

« Du côté de la solution »

Interrogé en marge d'un entretien portant sur le dossier



A Caluire-et-Cuire incendie d'un squat où les occupants ont été ensuite relogés dans un gymnase rue Coste. Photo Stéphane Guiochon

de la sécurité à Lyon, le maire de Lyon qui s'est dit « meurtri par la découverte du corps de la victime », a répondu : « Ni la rue, ni le square, ni le squat ne sont des hébergements dignes. Que les gens cherchent à trouver des solutions en entrant par effraction dans certains bâtiments, publics ou privés : c'est une réalité. C'est ce qui s'est passé à Caluire. Une instruction est en cours.

Je ne commenterai pas. »

Pourtant le dossier devrait arriver à la table des débats du conseil municipal ce jeudi, par la voix de l'opposition de droite, emmenée par Pierre Oliver, maire LR du 2^e arrondissement, qui déjà a pointé du doigt la responsabilité pénale du maire de Lyon. Quelques heures après les faits, il justifiait : « Il y a un an quand les occupants avaient pris posses-

sion de ce bâtiment, le maire de Caluire connaissant l'état de délabrement de cet immeuble avait pris un arrêté d'interdiction d'habiter et avait demandé à la Métropole de Lyon de prendre un arrêté de péril. Le maire de Lyon avait alors choisi de ne pas demander l'évacuation de ce squat et aucun arrêté de péril n'a été pris. »

Le maire balaya d'une main la

critique : « Vous ne m'entendez jamais sombrer dans ce niveau d'indignité. Que dire quand ceux qui refusent de voir arriver sur leur territoire un centre pour jeunes migrants en invoquant des questions identitaires viennent accuser ensuite ceux qui comme moi, essaient d'être du côté de la solution. Est-ce qu'elles sont toujours parfaites, adéquates ou appropriées ? En tout cas, moi, je ne peux pas me satisfaire de ne rien faire et de laisser dormir des enfants à la rue, quand bien même ce ne sont pas les prérogatives de la ville. »

Le maire a plusieurs fois déjà mis à disposition des bâtiments vides de la ville de Lyon pour accueillir des familles sans toit. Il y a eu l'ancienne école Montel, l'Ehpad Villette d'or, l'ancien commissariat du 7^e et plus récemment l'ex école Gilbert. « Malgré les projets que l'on a sur ces sites, on accepte temporairement de parler à l'urgence parce que c'est ça une ville humaniste.

● J. M. et T. V.

Lyon

Revalorisation des salaires de la police municipale au conseil : le compte y est-il ?

On va parler sécurité au conseil municipal qui se réunit pour une nouvelle séance publique ce jeudi 12 décembre. Notamment avec une délibération présentée aux élus, évoquant le régime indemnitaire des policiers municipaux, qui « va permettre une vraie augmentation de salaire ». Il s'agit d'une « troisième augmentation de 160 000 € en 2025 », indique l'adjoint au maire délégué à la Promotion des services publics, Laurent Bossetti. « Ce qui représente une augmentation moyenne de 500 € nets par an en plus, celle-ci étant différente selon les unités », précise-t-il.

Et d'avancer comme un premier bilan de fin de mandat, « plus d'un million d'euros de revalorisation du régime indemnitaire de nos policiers municipaux depuis 2020 ». C'est



Des policiers municipaux lors de la présentation du dispositif de sécurité mis en place à l'occasion des festivités du 14 juillet à Lyon. Photo d'illustration Nicolas Liponne

« considérable », avance-t-il.

Nouvelle action

Pas sûr que l'enthousiasme soit le même du côté des policiers municipaux ou plus exactement du côté des syndicats FO et CFTC Ville de Lyon pour qui

« le compte n'y est toujours pas ». Et qui entendent ce jeudi, mener une nouvelle journée d'action à l'occasion du conseil municipal.

Conseil municipal, jeudi 12 décembre à partir de 9 heures.

Lyon 8e

Adikto Poulet, la recette qui marche

Il y a quelques mois, une enseigne a fait son apparition rue du Professeur-Beauvisage : il s'agit d'Adikto Poulet, qui sert en ultrarapide des spécialités de poulet mariné à partir de 1 €, avec des accompagnements, des sauces et des desserts maison. Et après beaucoup de travail, les frères Raphaël et Amine peuvent communiquer sur « une recette qui marche ».

« On est ouvert 7 j/7, de 11 h à 23 h. C'est un concept sympa que j'avais découvert à Paris, c'est relativement sain et abordable », explique Amine, qui a très vite vu l'intérêt des réseaux sociaux et d'une bonne communication familiale pour faire d'Adikto une petite référence. « On a organisé un shooting photo avec des petits du quartier. Ils amènent leurs parents (grâce aux campagnes en collaboration avec des influenceurs, ndr), on sait qu'il faut être sympa avec tout le monde ! »

L'enseigne met également le



Adikto Poulet, rue du Professeur-Beauvisage.

Photo Cyril Lestage

paquet sur « l'hygiène, c'est le plus important en restauration. Vu nos projets, on n'a pas le droit à l'erreur. » Car des projets, les frères en ont. Après le 8^e, bientôt Saint-Fons et Vénissieux vont carburer au poulet barbecue, dont la marinade est secrète et compte plus de 40 épices. Le tiramisu maison pourrait être aussi un bon atout. 111 rue du Professeur-Beauvisage, Lyon 8e. Halal. Livraisons possibles avec Deliveroo, Uber... Instagram @adiktopoulet.